

Rapport RSE 2017

LPO France



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Table des matières

I.	Engagement environnemental.....	3
	OBJECTIF 1 : Sensibilisation des salariés de la LPO France aux équipements écologiques et aux éco-gestes	3
	OBJECTIF 2 : Utilisation raisonnée des ressources naturelles (eau, énergie, bois)	7
	OBJECTIF 3 : Limitation des pollutions	11
	OBJECTIF 4 : Réduction du volume de déchets et tri sélectif	13
	Sous-objectif 1 : Composter les déchets	13
	Sous-objectif 2 : Trier les déchets	13
	OBJECTIF 5 : Accueil de la biodiversité dans les locaux du siège	15
II.	Engagement social	19
	OBJECTIF 1 : Assurer un emploi pérenne aux salariés	19
	OBJECTIF 2 : Favoriser la mobilité des salariés	20
	OBJECTIF 3 : Favoriser l'égalité professionnelle Hommes/Femmes	22
	OBJECTIF 4 : Insérer les personnes en situation de handicap	23
III.	Engagement socio-économique	25
	OBJECTIF 1 : Favoriser l'emploi solidaire et local	25
	OBJECTIF 2 : Favoriser l'éducation à l'environnement pour tous	26
	OBJECTIF 3 : Promouvoir les produits écologiques et équitables	26
	Sous-objectif 1 : Promouvoir les produits responsables à travers l'offre de la Boutique LPO	26
	OBJECTIF 3 : Enrichir la dynamique socio-culturelle locale	28
	Synthèse.....	29
	Annexe.....	30

I. Engagement environnemental

Contexte :

La LPO France a choisi d'évaluer son engagement environnemental autour de 3 grands thèmes

- Sensibilisation des salariés de la LPO France aux équipements écologiques et aux éco-gestes ;
- Utilisation raisonnée des ressources naturelles (eau, énergie, bois) ;
- Réduction des déchets et limitation des pollutions.

OBJECTIF 1 : Sensibilisation des salariés de la LPO France aux équipements écologiques et aux éco-gestes

Sous-objectif 1 : Faire un état des lieux annuel des équipements et des écogestes sur l'ensemble des sites abritant des salariés de la LPO France

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Participation de tous les sites à l'enquête annuelle sur l'utilisation d'équipements écologiques et sur les éco-gestes.</i>▪ <u>Ambition</u> : participation à l'enquête de 80% des sites |
|---|

Contexte

Une enquête sous forme de QCM a été menée en 2017 sur les 16 sites abritant des salariés de la LPO France pour recenser l'ensemble des équipements écologiques dont l'association a doté ses locaux. Par la même occasion, des questions ont été posées sur les gestes écologiques adoptés par les salariés.

a) Une dotation inégale

Les locaux propriétés de la LPO France et ceux pour qui le Conservatoire du littoral a financé la mise en place de Systèmes de Management Environnementaux de 2009 à 2013 sont mieux dotés en équipement écologiques.

Les 2 sites propriétés de la LPO France

La LPO France est propriétaire de deux des 16 locaux qui abritent ses salariés :

- la ferme du Grand Mothais (85) dans laquelle se trouvent les bureaux de la Réserve Naturelle Régionale du marais de la Vacherie, acquise en 2006 et restaurée dans l'esprit HQE en 2008 ;
- le siège social, aux Fonderies royales à Rochefort (17), acquis et restauré dans l'esprit HQE en 2008 ;

Dans le cadre des travaux de restauration, la LPO France a pu investir dans des équipements respectueux de l'environnement :

- pour la ferme du Grand Mothais : 2 poêles à pellets, des toilettes sèches pour les visiteurs mais aussi pour les bureaux, un bassin de phyto épuration, un chauffe-eau solaire ; des matériaux écologiques (bois de pays, isolation laine de bois, doublages en fermacell, etc.) ;
- pour le siège : un chauffage central aux granulés de bois, un Système de Management Environnemental inspiré de la norme ISO 14001 ;

- et pour ses deux propriétés : une centrale photovoltaïque pour produire de l'électricité, un compost, des minuteurs pour l'éclairage et pour les robinets d'eau des sanitaires, une VMC double flux.

Les 5 sites propriétés du Conservatoire du littoral où ont été financés des SME

Cinq sites propriétés du Conservatoire du Littoral (CdL) ont pu bénéficier d'un financement d'équipements écologiques par le CdL dans le cadre d'un projet de mise en place de Systèmes de Management Environnementaux (SME) inspirés de la norme ISO 14001. Ce projet s'est déroulé de 2009 à 2013 et les démarches ont été accompagnées par une salariée du service Développement Durable de la LPO France.

b) Etat des lieux sur les équipements et pratiques écologiques

A l'échelle des 16 sites abritant des salariés de la LPO France, les équipements et pratiques suivants ont été recensés :

Equipements

- 2 bassins de phyto-épuration ;
- 3 récupérateurs d'eau de pluie ;
- 2 broyeurs à papiers ;
- 2 systèmes de panneaux solaires pour revendre l'électricité ;
- 4 chauffe-eau solaires ;
- 4 chaudières à bois ;
- 9 composteurs ;
- 11 collecteurs de piles usagées ;
- 7 systèmes d'économie d'eau et/ou d'électricité (minuteurs) ;
- 13/16 sites sont équipés d'aménagements pour la faune et la flore (nichoirs à oiseaux, gîtes à chiroptères, hôtels à insectes, mare, etc.) ;
- Des vélos électriques sont utilisés par les salariés pour se déplacer sur 3/16 sites (RNN).

Eco-gestes

- 11 sites ont mis en place une politique d'achat privilégiant les labels responsables (Ecolabel Européen, FSC, PEFC, Certifié Agriculture Biologique, Commerce Equitable, etc.) ;
- 5 sites suivent leurs consommations en eau, électricité, bois et papier afin de la rationaliser ;
- Sur 2 sites, les salariés sont régulièrement sensibilisés aux éco-gestes par e-mail ou à travers des formations.

La majorité des locaux sont des bâtiments anciens rénovés ou bien des bâtiments reconstruits sur les fondations de bâtiments préexistants afin d'éviter l'artificialisation des surfaces.

Actions 2017

- **Animation de la politique RSE** : l'animatrice de la politique RSE a demandé en janvier 2018 aux responsables des 16 locaux abritant des salariés de la LPO France s'il y avait eu des changements concernant les équipements et gestes écologiques. Des réponses ont également été données par les futurs salariés de la LPO France pour les locaux de Villenave d'Ornon (33) de la LPO Aquitaine et pour les locaux de Vaujourn (93) du CORIF (sites et salariés ayant rejoint la LPO France avec la fusion de leur association au 1^{er} janvier 2018).
- **Locaux LPO 17** : Les salariés de la LPO 17 ont convaincu le propriétaire des locaux qu'ils occupent (la Ville de La Rochelle) d'envoyer ses équipes techniques creuser une mare en pied

du bâtiment afin de favoriser l'accueil de la biodiversité. La mare a été creusée en décembre 2017 et un récupérateur d'eau de pluie a été installé à côté (voir photos ci-dessous).



Photo 1 : création d'une mare en pied du bâtiment, LPO 17, crédit : F.Mercier



Photo 2 : mare en eau et récupérateur d'eau de pluie, crédit : F.Mercier

- **Sensibilisation à la réparation** des vélos aux Fonderies Royales lors de 3 demies-journées animées par l'association « *Vélo pour tous* ». Les salariés ont apprécié ces ateliers tout en regrettant de ne pas avoir pu participer aux réparations, ayant surtout été spectateurs. Mais les échanges ont été riches sur les règles de sécurité mal connues, ou encore sur la circulation à vélo à Rochefort. L'opération devrait être renouvelée en 2018.



Photo 3: sensibilisation à la réparation des vélos, crédit : Y.Hermieu

Résultats 2017 :

14/16 sites ont répondu à un questionnaire sur les écos-gestes et le fonctionnement des équipements écologiques soit 88% des sites, contre 94% en 2016.

→ Satisfaction 2017: 😊

Sous-objectif 2 : Diffuser des informations sur les éco-gestes vers l'ensemble des salariés

- Indicateur : Nombre de mails ou de documents de communication envoyés vers l'ensemble des salariés.
- Ambition : Au moins deux communications par an.

Contexte :

DE 2009 à 2016, de nombreux mails consacrés au fonctionnement des locaux ou au SME avaient été envoyés par le Service Développement Durable et les Services Généraux aux salariés du siège de la LPO France.

Egalement, une News Letter consacrée au SME des Fonderies avait été diffusée vers les salariés du siège en 2014.

En 2016 a été lancée la « *Lettre d'info aux salariés* » destinée à l'ensemble des salariés de la LPO France. Elle pourrait servir de support en 2017 pour les éco-gestes et les équipements écologiques. Comme les années précédentes, des e-mails avaient été envoyés vers les usagers des locaux du siège pour encourager à broyer le papier, garder la chaleur dans les bureaux en hiver et la fraîcheur en été.

Actions 2017

En 2017, des messages ont été affichés dans les toilettes des locaux du siège vers les usagers de ces locaux pour donner des conseils d'utilisation des vaporisateurs d'huiles essentielles et des récupérateurs de marc de café au siège.

Aucun message spécifique sur la RSE n'a été envoyé dans le mail d'info aux salariés.

→ Satisfaction: 😞

OBJECTIF 2 : Utilisation raisonnée des ressources naturelles (eau, énergie, bois)

Nota bene : ce paragraphe ne concerne pour l'instant que les locaux du siège de la LPO France.

Sous-objectif 1 : Utilisation raisonnée de l'eau

Contexte :

- Un travail important de rationalisation de la consommation en eau a été fait aux Fonderies depuis 2009. Des minuteurs ont été installés sur tous les robinets d'eau des sanitaires.
- L'eau de pluie est récoltée dans un récupérateur utilisée pour l'arrosage depuis 2009.
- Un suivi de la consommation en eau (en m3) est fait depuis 2011.

Actions 2017 :

- 2 robinets poussoirs supplémentaires ont été installés aux Fonderies afin d'éviter le gaspillage d'eau lorsque les robinets d'eau restaient ouverts.

- Indicateur : *Suivi de la consommation en eau (en m3) : totale et rapportée au nombre d'usagers (salariés, stagiaires, services civiques)*
- Ambition : maintenir le niveau de consommation stable proportionnellement aux nombres d'usagers

Résultats 2017 :

La consommation totale en eau a augmenté puisqu'en 2015 elle était de 283 m3, en 2016 de 237m3 et en 2017 de 333m3.

Rapportée au nombre grandissant d'usagers des Fonderies, la consommation d'eau en 2017 est de 3,2m³ par usagers contre 2,7 m³ en 2016 et 3 m³ en 2015. La consommation a donc augmenté par rapport à 2016, 2015 et 2013. Cependant, elle reste inférieure aux valeurs de 2011 et 2014.

→ Satisfaction 2017 : 😞

Sous-objectif 2 : Utilisation raisonnée du bois

La réduction de la consommation en bois sous forme de papier ou de bois de chauffe mais également la gestion durable des forêts desquelles sont issues ces matériaux sont des objectifs importants pour la LPO France.

a) Les granules de bois pour la chaudière

Contexte :

La LPO France achète du bois certifié par l'AFNOR « *NF granulés biocombustibles* » ce qui garantit notamment d'utiliser le moins de bois possible pour une efficacité énergétique donnée.

La LPO France effectue un suivi de sa consommation en tonnes de granulés de bois sachant que comme le nombre d'utilisateurs influe peu sur le besoin en bois pour chauffer les locaux, le plus gros facteur d'influence reste la rigueur de l'hiver sur lequel la LPO n'a pas de contrôle.

- Indicateur : *Suivi de la consommation en bois de chauffe (tonnes de granulés de bois)*
- Ambition : maintenir le niveau de consommation stable

Résultats 2017 :

De 2011 à 2013, la LPO a consommé environ 62 tonnes de granulés de bois par an. Depuis 2014, elle consomme plutôt autour de 50 tonnes. En 2017, elle en a consommé 55 tonnes mais cela peut s'expliquer par les conditions climatiques.

En 2017

→ **Satisfaction 2017 :** 😊

b) Le papier

Contexte :

La LPO France :

- fait le suivi (en kg) de la quantité annuelle de papier acheté ;
- a fait le suivi des impressions appareil par appareil de janvier 2012 à juillet 2013 puis de juillet 2015 à février 2016. Le suivi a été automatisé en septembre 2016 mais des réglages restent à faire pour rendre les rapports exploitables ;
- achète du papier qui répond à des critères de qualité écologique ;
- essaye de réduire sa consommation de papier en invitant les salariés à rationaliser le nombre d'impressions ; en encourageant le recyclage du papier brouillon et sa réutilisation comme matériel de calage pour la boutique LPO.
- A équipé le siège d'un broyeur à papier en 2009.

Actions 2017 :

En 2017, le papier choisi par les services généraux est fabriqué en France, porte un label européen (Ecolabel) et un label allemand (Ange bleu).

Le label allemand est l'un des plus exigeants en Europe. Les fibres de papier proviennent à 100% de vieux papiers et le processus de fabrication exclut certaines substances dangereuses.

- Indicateur : *Suivi de la quantité de papier achetée par an (en kg) : totale et rapportée au nombre d'utilisateurs*
- Ambition : maintenir le niveau de consommation stable proportionnellement aux nombres d'utilisateurs

Résultats 2017 :

La quantité de papier acheté annuellement par les Services Généraux depuis 2015 diminue. En 2015, elle était de 2 200 kg contre 1 958 kg en 2016 et 1 778 kg en 2017.

La quantité de papier acheté rapportée au nombre d'utilisateurs diminue puisqu'elle était de 24 kg en 2015, de 22 kg en 2016 et de 17 kg en 2017.

→ **Satisfaction 2017** : 😊

- Indicateur : *Poids de papier kraft (en kg) utilisé par colis envoyé par la boutique LPO.*
- Ambition : Garder la même quantité.

Contexte

Entre 2013 et 2015, le poids de papier kraft acheté a diminué.

En 2015 et en 2016, le poids de papier kraft acheté est resté stable mais parallèlement les expéditions de colis ont augmenté en 2016 (+ 1 107 colis, soit + 4,7 %). Ceci a été possible grâce à l'achat en 2016 d'une machine « matelaséur à carton » qui permet de transformer les cartons habituellement jetés à la benne en produits de calage.

Résultats 2017 :

En 2017, le poids total de papier kraft a augmenté : (3 080 kg au lieu de 2 640 kg en 2016 et en 2015) et le nombre de colis a également augmenté (27 407 colis contre 14 511 en 2016 et 23 404 en 2015). Cependant, le poids de papier kraft par colis est resté stable (environ 110 grammes par colis).

→ **Satisfaction 2017** : 😊

Sous-objectif 3 : Utilisation raisonnée de l'énergie électrique

Contexte :

La LPO France depuis son arrivée dans les bâtiments des Fonderies Royales a voulu compenser sa consommation d'énergie électrique par la production d'énergie électrique via des panneaux solaires installés sur le toit qui est redistribuée dans le réseau EDF.

Actions 2017 : Pas d'actions spécifiques identifiées.

- Indicateur : *Suivi de la consommation en électricité (en kWh) : totale et rapportée au nombre d'utilisateurs.*
- Ambition : maintenir le niveau de consommation stable proportionnellement aux nombres d'utilisateurs

Résultats 2017 :

Les résultats ne sont pas exhaustifs pour 2016 et pour 2017 en raison d'un changement du compteur électrique qui a interrompu les inventaires mensuels de septembre 2016 à janvier 2017. Cependant si

on fait la moyenne des données mensuelles de la période février-août pour les années 2015, 2016 et 2017 à celles de 2015, on observe une légère augmentation de la consommation : 5 985 kWh en 2015, 6 051 kWh en 2016 et 6 226 kWh en 2017. Celle-ci reste cependant inférieure à celle de 2012 et 2013 pour les mêmes périodes.

Cependant, si on rapporte ces chiffres au nombre d'utilisateurs, on observe une baisse de la consommation en 2017 avec 58 kWh consommés par utilisateurs contre 67 kWh en 2016 et 65 kWh en 2015 de février à août.

→ **Satisfaction 2017** : 😊

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Production en électricité issue des panneaux photovoltaïques (en kWh)</i>▪ <u>Ambition</u> : maintenir le niveau de production stable |
|---|

Actions 2017 :

Les panneaux solaires ont été nettoyés en septembre 2017.

Malheureusement, dans le courant de l'année un onduleur est tombé en panne. Une entreprise est passée et a estimé que l'onduleur était hors service. Des mesures doivent être prises pour remplacer cet onduleur.

Résultats 2017 :

En 2017, 17 760 kWh ont été produits par les panneaux solaires installés sur le toit des Fonderies contre 18 390 kWh en 2016 et 18 601 en 2015. Le niveau de production a baissé. Cela peut s'expliquer par l'onduleur défectueux.

→ **Satisfaction 2017** : 😞

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Pourcentage de notre consommation d'électricité "couvert" par l'énergie PV (en kWh)</i>▪ <u>Ambition</u> : maintenir le niveau de consommation stable |
|---|

Résultats 2017 :

En raison des résultats partiels en 2016 et 2017 dus au changement de compteurs électriques, la comparaison entre les années 2016 et 2017 a été faite sur la moyenne de la période février-août.

En fonction de ces chiffres partiels, le pourcentage de notre consommation d'électricité "couvert" par l'énergie PV en 2017 est de 30% contre 31% en 2016. On constate donc une baisse du pourcentage de notre consommation d'électricité "couvert" par l'énergie PV.

Cependant, ce pourcentage est à relativiser puisque sur l'année complète, il oscillait autour de 24% de 2009 à 2015.

→ **Satisfaction 2017** : 😞

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Consommation en chauffage (en kWh)</i>▪ <u>Ambition</u> : maintenir le niveau de consommation stable proportionnellement aux nombres d'utilisateurs |
|---|

Résultats 2017 :

En 2017, 147 610 kWh ont été produits et consommés par la chaudière à bois pour chauffer les locaux du siège contre 120 810 en 2016 et 114 443 en 2015. Ce chiffre se rapproche de celui de 2012 mais le dépasse.

Le rapport avec le nombre d'usagers n'a pas été fait.

Depuis le début du suivi en 2011, la consommation en kWh a varié entre 111 000 et 147 610 kWh. Le facteur qui influe le plus sur ces fluctuations demeure le climat.

→ **Satisfaction 2017** : 😞

Sous-objectif 4 : Utilisation raisonnée de la ressource en sol

Contexte

Le sol est à la fois le support physique sur lequel nous marchons et une ressource naturelle, un écosystème qui abrite une immense diversité de faune, filtre les pollutions de l'air, absorbe et filtre les eaux de ruissellement, offre un substrat pour la flore sauvage et pour nos cultures.

Cette ressource naturelle se renouvelle à une échelle de temps tellement lente comparée à l'activité humaine (temps géologique) qu'elle est considérée non renouvelable.

L'artificialisation des terres liée à l'urbanisation détruit l'écosystème sol de façon irrémédiable.

- La LPO France, consciente de ce problème environnemental, s'attache à acheter du bâti ancien qu'elle restaure. C'est le cas du siège à Rochefort (17) qui est un bâtiment du 17^e siècle et de la ferme du Grand Mothais à Champagné-les-Marais (85).
- Les bâtiments qu'elle loue sont majoritairement des bâtiments anciens.

OBJECTIF 3 : Limitation des pollutions

Actions 2017

Soutenant une proposition du Comité d'entreprise, la direction a proposé aux salariés de venir gratuitement faire réparer leurs vélos en octobre 2017 par une association locale « Vélo pour Tous » mobilisée pour l'occasion.

Parmi les salariés LPO de Rochefort, 12 personnes ont suivi ces 3 demi-journées animées par « Vélo pour Tous ». Leurs avis ont été plutôt positifs avec de nombreux échanges sur les règles de sécurité mal connues, et sur la circulation à vélo à Rochefort.

Ils ont cependant exprimé le regret de ne pas avoir pu prendre part activement aux réparations et d'avoir été surtout spectateurs.

Sous-objectif 1 : Réduire les émissions de CO2

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Quantité de CO2 émis en tonnes (chauffage et électricité) : totale et rapportée au nombre d'usagers</i>▪ <u>Ambition</u> : maintenir le niveau d'émission total stable et réduire la quantité d'émissions rapportée au nombre d'usagers |
|---|

Résultats 2017 :

Les résultats mensuels ne sont pas exhaustifs pour 2016 et 2017 à cause d'un changement du compteur électrique qui a perturbé les inventaires mensuels pratiqués depuis 2009.

Pour les mois de février à août, la quantité moyenne mensuelle de CO2 en 2017 est de 2,90 tonnes. Elle a augmenté par rapport à 2016 (2,82) et 2015 (2,79). Elle reste inférieure à celle émise en 2012 (3,05) et 2013 (3,17).

Cependant, rapporté au nombre d'usagers, la quantité de CO2 émise pour la période février-août est de 0,027 tonnes en 2017 contre 0,031 tonnes en 2016 et 0,030 tonnes en 2015. Ces valeurs sont toutes inférieures à celles de 2012 et 2013 pour la période février-août.

→ **Satisfaction 2017** : 😊

Sous-objectif 2 : Réduire la consommation en hydrocarbures

Contexte

a) Inciter les salariés à prendre les transports en commun

Contexte

Dans le cadre du SME, les salariés ont été incités à utiliser les transports en commun. Pour cela, une convention a été signée de 2013 à 2016 avec la Communauté d'Agglomération Rochefort Habitat Océan (CARO) pour que les salariés de la LPO France bénéficient d'une réduction de 50% de leur abonnement, lui-même déjà pris en charge à hauteur de 50% pour l'employeur (obligation légale). Pour les salariés cela revenait à payer 25% du prix normal de l'abonnement.

Malheureusement, cette convention n'a pas été reconduite car très peu de salariés ont pris un abonnement. La raison de cet échec est principalement la fréquence trop rare des bus (toutes les heures ou toutes les 3 heures) qui ne permet pas de flexibilité dans les horaires de circulation.

Comme la loi l'y oblige, la LPO prend en charge 50% des frais de transports publics domicile/travail des salariés. Un accord conclu avec le CE a validé la prise en charge de 100% de ces frais pour les salariés travaillant sur l'Île de France.

b) Inciter les salariés à utiliser le vélo

Au siège de la LPO France, un garage à vélo est disponible pour les salariés depuis 2009. Par ailleurs, la LPO dispose d'un vélo mis à disposition des salariés au siège de l'association dans le cadre de leur travail.

Actions 2017 :

- En octobre 2017, on a proposé aux salariés de venir réparer leur vélo aux Fonderies.

c) Inciter les salariés à conduire mieux

Actions 2017 :

- En 2017, le CHSCT de la LPO a décidé de mener une campagne annuelle sur la prévention des risques routiers via notamment les outils de sensibilisation développés par Harmonie Mutuelle.

Sous-objectif 3 : Atténuer l'impact sur l'environnement de la combustion du bois de chauffage

Depuis 2009, la LPO achète du bois certifié par l'AFNOR « *NF granulés biocombustibles* » ce qui garantit notamment des valeurs limites en chlore, soufre et azote qui seront libérés dans l'atmosphère au cours de la combustion.

Sous-objectif 4 : Utilisation raisonnée des produits chimiques

Actions 2017 :

- Pérennisation de l'emploi de vaporisateurs d'eau parfumée à l'huile essentielle bio de lavande à la place des aérosols dans les sanitaires ;
 - Les Services Généraux achètent tous les produits d'entretien éco-labels ;
 - La salariée LPO qui faisait le ménage est partie. C'est une société privée qui est maintenant engagée en sous-traitance et la LPO lui a demandé d'utiliser seulement des produits écolabel ;
- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Quantité de produits d'entretien EcoLabel</i>▪ <u>Ambition</u> : Etre à 70% minimum de produits <i>EcoLabel</i> |
|---|

→ Satisfaction 2017 : 😊

OBJECTIF 4 : Réduction du volume de déchets et tri sélectif

Sous-objectif 1 : Composter les déchets

Contexte

Pour réduire le volume des déchets, la LPO France a identifié le compostage comme indispensable afin de faire disparaître des déchets de cuisine la fraction fermentescible.

Le compostage est mis en place au siège depuis 2009 :

- un composteur en plastique accueille les déchets de cuisine ;
- un composteur en bois de palette accueille les résidus de fauche ou de taille des ligneux.

Le papier usagé est un déchet que la LPO France s'attache à transformer et à revaloriser en matériel de calage pour les produits d'expédition de la Boutique LPO. Cf paragraphe « *Utilisation raisonnée du bois, b) Le papier.* »

Actions 2017 :

- Sensibilisation de l'entreprise de propreté à la nécessité de vider les seaux à compost régulièrement pour éviter les moucheron dans les bureaux et espaces communs. Plusieurs rappels ont été nécessaires pour obtenir une bonne gestion du compost par le sous-traitant.

Sous-objectif 2 : Trier les déchets

Contexte :

La LPO France trie ses déchets comme tout acteur de la Communauté d'Agglomération Rochefort Habitat Océan.

Les salariés peuvent ramener leurs piles usagées dans plusieurs boites de collecte. Quand elles sont pleines, une entreprise spécialisée vient chercher les piles pour les valoriser.

OBJECTIF 5 : Accueil de la biodiversité dans les locaux du siège

Contexte :

Des aménagements pour la faune (nichoirs à oiseaux, gîtes à chiroptères, hôtels à insectes, etc.) ont été mis en place par les salariés depuis 2009. Le site des Fonderies royales est labellisé Refuge LPO.

Sous-objectif 1 : Sensibiliser les salariés à la présence de faune et de flore autour des locaux du siège

Contexte :

Le Refuge LPO du siège de la LPO France a été créé en 2009.

Le service Refuge LPO a rédigé un plan de gestion en 2011 pour préconiser la diversification de la palette végétale, et la gestion écologique des espaces verts : gestion différenciée et fauche tardive.

Cependant, le Refuge LPO n'a été réellement animé qu'à partir de 2016.

Actions 2017 :

- 3 panneaux pédagogiques ont été installés en 2017 pour attirer l'attention des salariés et des visiteurs et expliquer l'utilité des aménagements suivants : spirale à insectes, fauche tardive et compost ;
- La spirale à insectes a été reconstruite à un endroit plus ensoleillé pour qu'elle soit plus accueillante pour les insectes et les reptiles.



Photos 4 et 5: Panneaux pédagogiques, N.Macaire

- Indicateur : Nombre d'animations Refuge LPO par an
- Ambition : 1 animation par an

Résultats 2017 :

Aucune animation n'a été réalisée pour les salariés du siège :

→ Satisfaction 2017 : 😞

Sous-objectif 2 : Garder une présence forte d'espèces locales dans la palette végétale des espaces verts

De 2010 à 2016, la LPO a fait attention à favoriser la présence d'espèces végétales locales dans les espaces verts car elle est utile à la faune et à la flore locale.

La flore locale représentait

- ✚ 100% des 18 végétaux ligneux (arbres, arbustes) plantés en 2010 ;
- ✚ 100% des 9 espèces de plantes médicinales plantées en 2011 ;
- ✚ 100% de celles rajoutées en 2016.

Cependant il y a des exceptions : la Glycine de chine (*Wisteria chinensis*) plantée en 2010 et en 2015 est une plante ornementale exotique mais intéressante pour les oiseaux et les pollinisateurs.

Dans le carré potager les espèces agricoles sont majoritairement exotiques (ex : tomates cerise). Cela donne une moyenne de 80% d'espèces locales, ce qui est un bon résultat.

Le chêne vert, un arbre emblématique de la Charente-Maritime qui y est en limite nord de répartition géographique est très bien représenté dans les espaces verts.

Actions 2017

- Aucune plante vivace n'a été plantée en 2017.

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Pourcentage d'espèces végétales locales parmi les vivaces plantées au Refuge LPO des Fonderies.</i>▪ <u>Ambition</u> : 80% |
|--|

Résultats 2017

- Les espèces locales représentent toujours 80% de la palette végétale des espaces verts.

→ **Satisfaction 2017** : 😊

Sous-objectif 3 : Faire le suivi de la flore au siège

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Réalisation d'un inventaire floristique</i>▪ <u>Ambition</u> : 1 par an |
|---|

Contexte

En 2016 un inventaire de la flore spontanée autour des locaux avait permis d'obtenir le décompte suivant :

- ✚ Nombre d'espèces végétales spontanées : 147 ;
- ✚ Nombre de familles d'espèces spontanées représentées : 38 familles de plantes.

Actions 2017

8 nouvelles espèces spontanées dont *Fumaria officinalis* qui portent à 39 le nombre de familles de plantes présentes dans le Refuge des Fonderies.

Détail : 1 Acéracée, 6 Apiacées, 1 Araliacée, 27 Astéracées, 1 Boraginacée, 9 Brassicacées, 3 Caprifoliacée, 6 Caryophyllacées, 1 Célastracées, 1 Convolvulacée, 1 Cornacée, 2 Crassulacées, 1 Cypéracée, 2 Euphorbiacées, 7 Fabacées, 1 Fumariacée, 4 Géraniacées, 1 Iridacée, 1 Joncacée, 1 Lamiacée, 1 Malvacée, 1 Onagracée, 1 Orobranchacée, 1 Fumariacee, 1 Oxalidacée, 2 Papavéracées, 5 Plantaginacées, 24 Poacées, 3 Polygonacées, 1 Primulacée, 2 Renonculacées, 2 Rosacées, 3 Rubiacées, 1 Saxifragacées, 4 Scrophulariacées, 2 Urticacées, 1 Vitacée. Voir Annexe 1

Actions 2017 :

L'inventaire de la flore spontanée a été complété par les botanistes de la LPO France, ce qui a permis de d'identifier 8 nouvelles espèces et deux nouvelles familles.

Résultats 2017

- 1 inventaire de la végétation spontanée

→ Satisfaction en 2017 : 😊

Sous-objectif 4 : Faire le suivi de la faune au siège

Contexte

En 2016, un inventaire faunistique avait été réalisé.

Actions 2017

Un inventaire faunistique a été réalisé en 2017 :

REPTILES :

- Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) : 1-3 individus présents régulièrement au printemps et en été, avec quelques jeunes notés en fin d'été, notamment sur la spirale à insectes

INSECTES :

- Abeilles domestiques (*Mellis apifera*) : assez nombreuses au printemps sur les chicorées sauvages (*Cichorium intybus*), volontairement laissées à fleurir
- Syrphes sp : 1-3 notés en été, dont quelques petites espèces non identifiées
- Libellules de l'espèce *Sympetrum fonscolombii* : 3 individus le 23/08/2017 dans la fauche tardive
- Souci (*Colias crocea*) – papillon d'été et de fin d'été- : 1 individu noté semaine 33
- Azurés (*Polyommatus sp.*) : 1-4 individus notés le 23/08/2017 partie fauchée, dans le carré devant Aix

Remarque : en 2016, 15 espèces d'insectes dont 8 espèces de coccinelles avaient été observées. Le nombre inférieur d'espèces observées en 2017 est dû à une pression d'observation inférieure.

OISEAUX :

- Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*) : 2 immatures se nourrissent dans l'espace compost au printemps, un couple a élevé une nichée avec succès dans les murs du bâtiment Oléron.
- Moineau domestique (*Passer domesticus*) : pas de reproduction en 2017, mais des individus fréquentent les Fonderies.
- Martinet noir (*Apus apus*) : au moins 1 couple a niché dans l'angle de la gouttière du bâtiment des Fonderies, sous les tuiles.
- Présence de quelques pigeons domestiques (*Columba livia domestica*) le soir et le matin tôt et le week-end dans la cour
- Merle noir (*Turdus merula*) : ne niche pas sur l'espace des Fonderies, mais des individus (1-3) des jardins voisins viennent s'y nourrir ;
- Etourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*) : quelques individus viennent se nourrir de baies de sureau au début d'août

Remarques : en 2016 toutes ces espèces d'oiseaux avaient déjà été observées sauf le Pigeon domestique.

- En 2016 la présence de nids d'étourneaux dans les murs avait été détectée mais n'a pas été confirmée en 2017 ;

- En 2016 la présence de nids de martinets noirs sous les tuiles avait été détectée et a été confirmée en 2017 ;
- En 2016 la présence d'un nid de merle dans le lierre des espaces verts a été détectée mais n'a pas été confirmée en 2017 ;
- En 2017, un nid de rouge-queue noir a été découvert qui n'était pas connu en 2016 ;
- En 2016 la présence d'un chiroptère (pipistrelle ?) dans le gîte à chauve-souris avait été détectée mais n'a pas été confirmée en 2017 ;
- Le Pouillot de Sibérie (*Phylloscopus collybita tristis*), une espèce patrimoniale qui avait fait une halte prolongée dans les espaces verts du siège en 2016 n'a pas été revue en 2017.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Indicateur</u> : Réalisation d'un inventaire faunistique ▪ <u>Ambition</u> : 1 par an |
|---|

Résultats 2017

- 1 inventaire faunistique

→ Satisfaction 2017 : 😊



Photo 6 et7: Martinete noir : Aurelien AUDEVARD et Moineaux domestiques : Fabrice CROSET

II. Engagement social

Contexte :

La LPO France a choisi d'évaluer son engagement social autour de 4 grands thèmes :

- La pérennisation des emplois ;
- La mobilité des salariés ;
- L'égalité professionnelle Homme/Femmes ;
- L'insertion des personnes en situation de handicap.

OBJECTIF 1 : Assurer un emploi pérenne aux salariés

Sous-objectif 1 : Privilégier les contrats à durée indéterminée

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Ratio CDI/CDD</i>▪ <u>Ambition</u> : rester au-dessus de 80% de CDI |
|---|

Résultats 2017

Au 31/12/17, 84% des salariés disposaient d'un emploi en CDI, contre 89% en 2016 et 91% en 2015.

→ Satisfaction en 2017 : 😊

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : Nombre de pérennisations de CDD en CDI▪ <u>Ambition</u> : rester au-dessus de 80% de CDI |
|---|

Résultats 2017

En 2017, 4 postes en CDD ont été convertis en CDI (contre 6 pérennisations de postes CDD en CDI en 2016 et 8 en 2015).

→ Satisfaction 2017 : 😊

Sous-objectif 2 : Privilégier les contrats à plein temps

Contexte :

- Identification en 2015 de la nature des temps partiels (voulus ou subis) auprès des salariés concernés.
- En 2015 : accès privilégiés des CDD aux créations de postes en CDI.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Pourcentage de temps partiel subi</i>▪ <u>Ambition</u> : Rester au-dessous des 20% de temps partiel subi. |
|---|

Résultats 2017

En 2017, 6 salariés indiquent subir leur temps partiel sur les 20 salariés concernés, soit 30%. Ils étaient 28% en 2016 et 17% en 2015.

→ Satisfaction 2017 : 😞

OBJECTIF 2 : Favoriser la mobilité des salariés

Sous-objectif 1 : Favoriser la mobilité interne

Contexte

- En 2015 : écoute accrue lors entretiens annuels des motivations des salariés pour accéder à des offres d'emploi en interne (LPO France)

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : Nombre de changements de poste en interne▪ <u>Ambition</u> : Augmenter chaque année le nombre de changement de poste en interne |
|--|

Résultats 2017

Aucun salarié n'a changé de pôle/service en 2017.

→ Satisfaction 2017 : 😞

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : Nombre de changements de groupe CCNA▪ <u>Ambition</u> : pas d'objectifs chiffrés car dépendant de l'évolution de la structure |
|--|

Résultats 2017

2 salariés ont changé de groupe en 2017 : un passage de F à G et un passage de D à E (contre 4 changements en 2016 et 2 en 2015))

→ Satisfaction 2017 : 😊

Sous-objectif 2 : Favoriser la formation professionnelle

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : Pourcentage de salariés formés au cours de l'année▪ <u>Ambition</u> : 50% de salariés formés annuellement |
|--|

Contexte :

En 2015 :

- Elaboration d'un référentiel métier permettant d'objectiver les éventuels décalages entre compétences acquises et requises pour occuper un poste (l'écart pouvant être traité par de la formation) ;
- Réalisation de 100% des entretiens annuels et mise en place des entretiens professionnels afin de recenser les besoins/demandes en formation professionnelle

Actions réalisées 2017

Mise en œuvre du plan de formation triennal (2017/2019) fondé sur les axes stratégiques, le « référentiel métiers » et les entretiens annuel d'évaluation des salariés. Celui-ci met en avant la liste des formations prioritaires, les critères de validation des formations demandées ainsi que les indicateurs d'évaluation.

Résultats 2017

En 2017, 136 salariés ont bénéficié d'une formation, soit 83% de l'effectif global établi au 31 décembre. Ils étaient 98 en 2016, soit 62% de l'effectif au 31 décembre). Ces salariés ont suivi au global 272

formations pour un volume total d'heures de 5 526 (contre 3 057 heures en 2016 et 3 484 heures en 2015).

→ **Satisfaction 2016** : 😊

OBJECTIF 3 : Favoriser l'égalité professionnelle Hommes/Femmes

Sous-objectif 1 : Maintenir une égalité de traitement exemplaire entre les salariés hommes et femmes

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Proportion hommes/femmes dans les postes d'encadrement</i>▪ <u>Ambition</u> : 50% des femmes cadres |
|---|

Contexte

- En 2015, sensibilisation du CODIR à la nécessité de privilégier la promotion de salariés femmes à des postes d'encadrement à compétence égale.
- En 2015 : féminisation systématique de la rédaction des offres d'emploi
- En 2017 : actualisation avec le CE du Plan d'actions en faveur de l'égalité professionnelle Hommes/Femmes avec des objectifs, des actions et des indicateurs. Ce plan comporte 8 thèmes qui sont suivis : Embauche, formation, promotion professionnelle, qualification, classification, conditions de travail, rémunération effective, articulation entre activité professionnelle et exercice de la responsabilité familiale.

Résultats 2017

Les femmes restent sous-représentées dans les postes d'encadrement : elles constituent 41% des cadres (39% en 2016) et 26 % des assimilés cadres (29% en 2016). Et elles composent 56% des autres catégories (contre 58% en 2016). Globalement, les femmes occupent un tiers des postes d'encadrement, comme en 2016.

→ **Satisfaction 2017** : 😊

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Proportion de femmes touchant les 10 plus hauts salaires</i>▪ <u>Ambition</u> : 50% |
|---|

Résultats 2017

Au 31/12/17, deux femmes figurent parmi les 10 rémunérations les plus élevées (contre 3 en 2016 et 4 en 2015). Comme pour les exercices précédents, ce nombre peu élevé de femmes dans les 10 plus importantes rémunérations traduit avant tout le manque de femmes dans l'encadrement (voir ci-dessus). Le départ d'une directrice en 2017 (remplacée en 2018) a renforcé cet écart et explique le passage de 3 à 2 femmes parmi les 10 rémunérations les plus élevées.

→ **Satisfaction 2017** : 😞

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Niveau de salaire des femmes dans les différentes catégories</i>▪ <u>Ambition</u> : Egalité de salaire |
|--|

Résultats 2017

Comme en 2016, nous pouvons noter que le salaire moyen des femmes est supérieur à celui des hommes dans les catégories B et D et inférieur dans les catégories C, E, F, G, I. Si l'égalité des salaires entre les femmes et les hommes est respectée à niveau de poste comparable, le poids de l'ancienneté et le nombre de femmes moins important dans les catégories plus élevées expliquent ces différentiels.

Les hausses individuelles de salaires consenties en début d'année tiennent compte de cette nécessaire équité salariale entre les hommes et les femmes. Ainsi, sur les 31 hausses individuelles de salaires

consenties au 1er janvier 2017, 18 concernaient des femmes contre 13 pour les hommes. Soit 21% des femmes qui ont bénéficié d'une hausse individuelle de salaire au 1er janvier, et 16% des hommes. Nous ne constatons donc pas d'inégalité de salaire

→ **Satisfaction 2017** : 😊

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : Proportion de femmes salariées ayant bénéficié de promotions professionnelles▪ <u>Ambition</u> : Egalité de promotion professionnelle soit 50% |
|---|

Résultats 2017

Sur les 2 changements de groupe opérés en 2017, 1 concernait une femme (un passage de D à E), soit 50% (contre 4 changements en 2016)

En 2016, une femme avait bénéficié d'un changement de catégorie pour 3 hommes.

En 2015, 1 femme avait changé de groupe (et deux hommes) et une femme avait changé de poste (et un homme) soit 2 promotions sur 5 soit 40%.

→ **Satisfaction 2017** : 😊

OBJECTIF 4 : Insérer les personnes en situation de handicap

Sous-objectif 1 : Employer davantage de personnes en situation de handicap

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : Nombre d'ETP de travailleurs en situation de handicap▪ <u>Ambition</u> : atteindre le niveau légal qui était de 9 ETP en 2016. |
|---|

Contexte

- En 2015 : rajout sur toutes les offres d'emploi de la phrase « À compétences égales, priorité aux travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi de l'article L. 5212-2 du code du travail ».
- En 2015, définition de la thématique handicap comme une priorité à la LPO dans le Bilan social 2014 (publié en 2015).
- Soutien des salariés en demande de matériel adapté à leur handicap (intervention d'ergonomes, de la SAMETH (Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés), achat de matériel ad hoc, aide à la déclaration RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé), etc.)

Résultats 2017

Au regard de son effectif, la LPO était supposée employer 9 ETP de travailleurs handicapés en 2017. Le nombre d'unités recensé à la LPO au titre de ces obligations en matière d'emploi des travailleurs handicapés s'est élevé à 11,59 (contre 7,94 en 2016, 6,01 en 2015 et 4,26 en 2014). Pour la première fois, l'association a donc dépassé le seuil d'unités de handicap qu'elle est supposée avoir au sein de son effectif.

L'amélioration de la prise en compte du handicap au sein de la LPO se poursuit donc année après année, pour enfin respecter les règles en vigueur.

→ **Satisfaction 2017** : 😊

Sous-objectif 2 : Inciter les salariés en situation de handicap à s'informer et à s'exprimer

- Indicateur : Nombre de communications spécifiques envers les salariés pour favoriser la reconnaissance du handicap
- Ambition : 2 par an

Actions 2017

- Le 14 novembre 2017, dans le cadre de la 21ème Semaine de l'Emploi des Personnes Handicapées, Cap Emploi a réalisé une animation aux Fonderies autour d'un « *Arbre à palabres* » installé dans le hall. Les salariés étaient invités à répondre en quelques mots à la question suivante : « *Comment voyez-vous l'intégration du handicap au sein de votre association ?* ». L'objectif était d'ouvrir la réflexion et le dialogue sur la thématique de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap au sein de la LPO. Par ailleurs, un travail de positionnement a été fait devant les ordinateurs par un ergonome.

- 6 mars 2017, le CE a échangé sur le recensement des salariés en situation de handicap au sein de la LPO (données 2016). Ces échanges ont été retranscrits dans le PV du CE diffusé à l'ensemble des salariés et remettant en avant la volonté de la LPO de poursuivre l'amélioration de la place du handicap.

- Information sur le handicap communiquée au travers de la Lettre d'infos aux salariés diffusée à l'ensemble du personnel.

Résultats 2017

3 communications recensées en 2017 (contre 1 en 2016, 0 en 2015 et 0 en 2014).

→ **Satisfaction 2017** : 😊

III. Engagement socio-économique

Contexte :

La LPO France a choisi d'évaluer son engagement socio-économique autour de 4 grands thèmes :

- L'emploi solidaire et local ;
- L'éducation à l'environnement pour tous ;
- La promotion des produits écologiques et équitables ;
- La dynamique socio-culturelle locale.

OBJECTIF 1 : Favoriser l'emploi solidaire et local

Sous-objectif 1 : Travailler avec des ESAT

Contexte

- En 2015, la Boutique LPO a changé de fournisseur de nichoirs destinés aux coffrets du programme Refuge LPO afin de travailler avec des Etablissements ou Services d'Aide par le Travail (ESAT).
- En 2016, 4 nouveaux contrats ont été passés par la Boutique LPO avec des ESAT localisés dans les départements 17, 49, 15 et 58. Un autre contrat était déjà en place.
- En 2016, les Services Généraux ont passé deux commandes de petites fournitures de bureaux auprès d'une ESAT. Cependant, l'expérience n'avait pas été concluante car la communication à travers des plateformes téléphoniques n'avait pas favorisé le tissage d'une relation de confiance. Suite à cela la LPO France a décidé de cibler des ESAT bien ancrées dans le territoire sur lequel elle travaille.
- Depuis plusieurs années, la LPO travaille avec l'ESAT Messidor à Rochefort pour la récupération des piles usagées.

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : Nombre de contrats passés par la LPO France avec des ESAT▪ <u>Ambition</u> 4 contrats |
|--|

Résultats en 2017

- En 2017, les services généraux de la LPO France ont fait appel à deux ESAT qui vendent des petites fournitures de bureau (crayons, cahiers...) : IDTA (16) et GCAT FLAVIEN (69).
- Le partenariat avec Messidor est maintenu.
- De son côté les responsables de la Boutique LPO ont rompu un contrat avec une ESAT en octobre 2017 en raison de problèmes d'approvisionnement. L'entreprise n'avait pas été assez réactive et rapide pour répondre aux commandes de façon satisfaisante. Cependant les partenariats avec les ESAT des départements 17, 49, 15 et 58 ont été pérennisés et les équipes de la Boutique LPO sont allés rencontrer d'autres ESAT au « Salon Handicap & Achats Responsables » à Paris, le 27 mars 2017. Cette prise de contact devrait déboucher sur des conventions de partenariat en 2018. Par ailleurs, certains produits au catalogue sont achetés à une entreprise qui sous-traite le conditionnement à une ESAT. C'est le cas des peluches bouillottes et des gourdes en plastique.

Remarque : en 2017 les services généraux de la LPO France ont employé ADCR Services, une association d'insertion professionnelle située à Rochefort pour 2 missions de manutention de plusieurs jours.

Résultats 2017

- 7 contrats avec des ESAT en relation direct contre 5 en 2016 et un contrat en sous-traitance.

→ Satisfaction 2017 : 😊

OBJECTIF 2 : Favoriser l'éducation à l'environnement pour tous

Sous-objectif 1 : Rendre accessibles les réserves naturelles aux personnes en situation de handicap

- Indicateur : Pourcentage des sites d'accueils du public des réserves naturelles gérées par la LPO France labellisés « *Tourisme et Handicap* »
- Ambition : 100%

Contexte

Un important travail a été fait par la LPO France pour rendre accessibles aux personnes en situation de handicap 5 sites d'accueil du public localisés dans des réserves naturelles gérées par la LPO France.

En 2016, 4/5 des sites d'accueil sont labellisés *Tourisme et Handicap*

- Maison du Fier, RNN Lilleau-des-Niges (17) → labellisée 4 handicaps : moteurs, mentaux, auditifs, visuels ;
- Pôle des Espaces Naturels, RNN Saint-Denis-du-Payré (85) → labellisé 4 handicaps ;
- Ferme de plaisance, RNN Moëze-Oléron (17) → labellisée 3 handicaps : moteur, mentaux, auditifs ;
- Station Ile Grande, RNN des 7 îles (22) → labellisée 2 handicaps : moteurs, mentaux

La RNN du Marais d'Yves (17) ne l'est pas encore.

Action 2017

- Tournage d'une vidéo d'information sur les oiseaux en langue des signes.
- Visite de la réserve naturelle nationale du Marais d'Yves en langue des signes fin 2017.

Résultats en 2017

80%

→ Satisfaction en 2017 : 😐

OBJECTIF 3 : Promouvoir les produits écologiques et équitables

Sous-objectif 1 : Promouvoir les produits responsables à travers l'offre de la Boutique LPO

Contexte

En 2010, la LPO avait mis en place une charte Développement Durable pour la boutique LPO. En 2017, la Boutique LPO est allée plus loin.

Selon la norme ISO 20400: « **Un achat responsable est un achat dont les impacts environnementaux, sociaux et économiques sont les plus positifs possibles sur toute la durée du cycle de vie.** » Cette

norme intègre les aspects de RSE sur le couple produit / fournisseur. Elle contribue à la réalisation des objectifs de responsabilité de l'organisation.

Actions 2017 :

1. **Embauche** : En 2017, la Boutique LPO a recruté une responsable achat dont l'une des missions est de
 - favoriser et structurer une démarche éco responsable à travers des documents et des engagements des fournisseurs de la Boutique LPO ;
 - mesurer et réduire l'impact environnemental de la Boutique LPO et communiquer sur cette démarche dans le cadre du rapport RSE de la LPO France.

2. **Formation** : Cette personne suit une formation proposée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Nouvelle Aquitaine et réalisée par l'Association Française de Normalisation AFNOR dans l'esprit de la norme ISO 20400 « *Achats Responsables* ».
 - Fin 2017, cette formation a pris la forme d'un état des lieux des pratiques de la Boutique LPO.
 - En 2018, elle devrait se poursuivre par un diagnostic « *Achats Responsables* », une analyse des enjeux, la rédaction d'un plan d'action avec la mise en place d'un suivi et d'une évaluation qui seront intégrés à la politique RSE de la LPO.

3. **Formalisation** d'une charte des achats responsables de la boutique LPO qui s'adresse à l'ensemble des fournisseurs. Son objectif est que la boutique adopte et valorise les meilleures pratiques actuelles.

Les engagements de la Boutique LPO sont les suivants :

1. Consommation responsable « éco conçue » et durable (certifié bio et/ou équitable) ;
2. Gestion durable des forêts : valorisation par un logo LPO des démarches des fournisseurs qui apportent les preuves de la qualité écologique de ses produits (FSC, PEFC, forêt de France...) ;
3. Encouragement des filières locales ;
4. Traitement loyal des fournisseurs ;
5. Confidentialité des informations.

Les engagements des fournisseurs sont les suivants :

1. Prévention des risques, et réduction des impacts environnementaux ;
2. Respect des lois en matière de droit du travail et de droit de l'homme ;
3. Pratiques Commerciales justes (respect de la réglementation, traçabilité, confidentialité...).

- Indicateur : *Pourcentage de produits issus du commerce équitable et appartenant à 3 familles de produits cibles proposés dans le catalogue LPO*
- Ambition : 12%

Remarque : Les produits issus du commerce équitable concernent seulement 3 familles de produits du catalogue de la Boutique LPO :

- Alimentaire ;
- Ecoproduits : textile, décoration, art de la table, maison écologique, cosmétique ;
- Enfant (hors Edition) : peluches, textile et jeux.

Ces familles représentent 430 références.

Résultats 2017

- En 2017, 44/310 produits issus du commerce équitable sont en vente à la Boutique LPO soit 14,19% contre 44/291 produits soit 15,12% en 2016.

Satisfaction en 2017 : 😊

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Pourcentage de produits proposé dans le catalogue LPO fabriqués en France</i>▪ <u>Ambition</u> : 35% |
|--|

Résultats en 2017

- En 2017, 564/1460 produits fabriqués en France sont en vente à la Boutique LPO soit 39% contre 508/1526 produits soit 33% en 2016.
- **Satisfaction en 2017** : 😊

OBJECTIF 3 : Enrichir la dynamique socio-culturelle locale

Sous-objectif 1 : Accueillir des événements éducatifs et culturels dans le bâtiment des Fonderies Royales

Contexte :

Depuis 2015, le hall d'entrée du monument historique des Fonderies Royales, ouvert au public tous les jours de 9h à 18h et siège de la LPO, abrite en quasi permanence des expositions sur la biodiversité. En 2016, un flyer sur le bâtiment des Fonderies Royales a été réédité et distribué.

Actions 2017

- Le 27 janvier, une visite historique du bâtiment des Fonderies Royales a été organisée ;
- Le 17 mai : le lancement de la Fête de la Nature à Rochefort s'est déroulé dans le hall des Fonderies en présence du maire de Rochefort et d'un Vice-Président de la LPO
- Le 17 mai : une conférence a eu lieu dans le hall des Fonderies sur le sujet : « *Les supers pouvoirs de la Nature* » par Vincent Albouy, entomologiste.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Nombre d'évènements éducatifs et/ou culturels accueillis dans le hall des Fonderies</i>▪ <u>Ambition</u> 1 par an |
|---|

Résultats en 2017

- 3 événements culturels et/ou éducatifs ont eu lieu

→ Satisfaction en 2017 : 😊

Synthèse

Ce deuxième rapport de la LPO France illustre la volonté de la LPO de prendre en compte et améliorer son comportement dans les 3 dimensions du développement durable : l'environnement ; le social et le socio-économique.

Il permet aux salariés d'échanger sur une grande variété de sujets qui participent au développement durable de la structure.

a) Engagement environnemental de la LPO France :

- La grande majorité des responsables de sites sur lesquels travaillent des salariés ont participé au suivi des éco-gestes et des équipements écologiques ;
- Les salariés ont été assidus et motivés dans le suivi de la faune et la flore du Refuge LPO des Fonderies Royales ;
- Les efforts ont été poursuivis dans l'utilisation de produits écologiques pour l'entretien des locaux des Fonderies et pour les fournitures de bureau.
- La consommation en papier et en électricité rapportée au nombre d'utilisateurs a baissé.

Cependant il n'y a pas eu :

- de communication sur les éco-gestes à destination de l'ensemble des salariés ;
- d'animations à destination des salariés autour de la faune et de la flore du Refuge LPO des Fonderies Royales.

Des contraintes indépendantes de la LPO sont venues compliquer le suivi du SME et rendre partielles les données concernant l'électricité et l'émission de CO² :

- changements échelonnés des compteurs EDF ;
- la panne d'un onduleur de panneau photovoltaïque.

b) Engagement social de la LPO France :

En 2017, l'égalité de salaire entre les hommes et les femmes à poste égal se confirme, la pérennité de l'emploi se maintient et la grande majorité des salariés ont été formés dans l'année.

De plus en plus de salariés déclarent leur handicap notamment grâce à des actions de sensibilisation sur le sujet.

Cependant :

- il y a peu de mobilité pour évoluer en interne ;
- les femmes sont encore sous-représentées dans les postes d'encadrement qui sont les mieux rémunérés.

c) Engagement sociétal de la LPO France :

- La LPO a significativement étoffé le nombre de contrats passés avec des ESAT ;
- La Boutique LPO favorise de plus en plus les produits Made in France ou issus du commerce équitable ;
- Les locaux du siège de la LPO France accueillent régulièrement des événements socio-culturels.

Annexe

Inventaire de la flore spontanée des Fonderies

Nom scientifique	Famille	Origine exotique?	Nbr familles	Nbr espèces
<i>Acer negundo</i>	Acéracées	Nord-américain	1	1
<i>Daucus carota</i>	Apiacées			
<i>Foeniculum vulgare</i>	Apiacées			
<i>Torilis arvensis</i>	Apiacées			
<i>Torilis nodosa</i>	Apiacées			
<i>Anthriscus caucalis</i>	Apiacées		1	5
<i>Hedera helix</i>	Araliacées		1	1
<i>Bellis perennis</i>	Astéracées			
<i>Carduus tenuiflorus</i>	Astéracées			
<i>Cirsium vulgare</i>	Astéracées			
<i>Crepis bursifolia</i>	Astéracées	Sud-italien		
<i>Crepis capillaris</i>	Astéracées			
<i>Crepis vesicaria</i>	Astéracées			
<i>Erigeron sumatrensis</i>	Astéracées	Centre-américain		
<i>Hypochaeris radicata</i>	Astéracées			
<i>Lapsana communis</i>	Astéracées			
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Astéracées			
<i>Matricaria recutita</i>	Astéracées			
<i>Picris echioides</i>	Astéracées			
<i>Picris hieracioides</i>	Astéracées			
<i>Sonchus asper</i>	Astéracées			
<i>Sonchus oleraceus</i>	Astéracées			
<i>Symphytotrichum squamatum</i>	Astéracées	Centre et Sud-américain		
<i>Filago germanica</i>	Astéracées			
<i>Gnaphalium antillanum</i>	Astéracées	Néotropical		
<i>Laphangium luteoalbum</i>	Astéracées			
<i>Lactuca serriola</i>	Astéracées			
<i>Centaurea jacea</i>	Astéracées			
<i>Crepis setosa</i>	Astéracées			
<i>Leontodon saxatilis</i>	Astéracées			
<i>Arctium minus</i>	Astéracées			
<i>Erigeron canadensis</i>	Astéracées	Nord-américain		
<i>Matricaria discoidea</i>	Astéracées			
<i>Crepis sancta</i>	Astéracées		1	27

Nom scientifique	Famille	Origine exotique?	Nbr familles	Nbr espèces
<i>Myosotis arvensis</i>	Boraginacées		1	1
<i>Arabidopsis thaliana</i>	Brassicacées			
<i>Calepina irregularis</i>	Brassicacées			
<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Brassicacées			
<i>Cardamine hirsuta</i>	Brassicacées			
<i>Diplotaxis tenuifolia</i>	Brassicacées			
<i>Erophila verna</i>	Brassicacées			
<i>Hirschfeldia incana</i>	Brassicacées			
<i>Capsella rubella</i>	Brassicacées		1	8
<i>Sambucus nigra</i>	Caprifoliacées		1	1
<i>Cerastium fontanum vulgare</i>	Caryophyllacées			
<i>Cerastium glomeratum</i>	Caryophyllacées			
<i>Polycarpon tetraphyllum</i>	Caryophyllacées			
<i>Sagina apetala</i>	Caryophyllacées			
<i>Silene latifolia subsp alba</i>	Caryophyllacées			
<i>Sagina procumbens</i>	Caryophyllacées			
<i>Cerastium pumilum</i>	Caryophyllacées			
<i>Cerastium semidecandrum</i>	Caryophyllacées		1	8
<i>Evonymus europaeus</i>	Célastracées	Spontané ?	1	1
<i>Convolvulus arvensis</i>	Convolvulacées			
<i>Convolvulus sepium</i>	Convolvulacées		1	2
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornacées		1	1
<i>Crassula tillaea</i>	Crassulacées			
<i>Sedum acre</i>	Crassulacées			
<i>Umbilicus rupestris</i>	Crassulacées		1	3
<i>Carex divulsa</i>	Cypéracées		1	1
<i>Euphorbia peplus</i>	Euphorbiacées			
<i>Mercurialis annua</i>	Euphorbiacées			
<i>Euphorbia maculata</i>	Euphorbiacées	Nord-américain	1	3
<i>Lotus corniculatus</i>	Fabacées			
<i>Medicago arabica</i>	Fabacées			
<i>Medicago lupulina</i>	Fabacées			
<i>Medicago polymorpha</i>	Fabacées			
<i>Trifolium campestre</i>	Fabacées			
<i>Trifolium pratense</i>	Fabacées			
<i>Trifolium repens</i>	Fabacées			
<i>Vicia segetalis</i>	Fabacées			
<i>Medicago sativa</i>	Fabacées			
<i>Securigera varia</i>	Fabacées			
<i>Trifolium fragiferum</i>	Fabacées		1	11
<i>Fumaria officinalis</i>	Fumariacées		1	1
<i>Geranium dissectum</i>	Géraniacées			

Nom scientifique	Famille	Origine exotique?	Nbr familles	Nbr espèces
<i>Geranium molle</i>	Géraniacées			
<i>Geranium purpureum</i>	Géraniacées			
<i>Geranium rotundifolium</i>	Géraniacées		1	4
<i>Iris foetidissima</i>	Iridacées		1	1
<i>Juncus bufonius</i>	Joncacées		1	1
<i>Mentha suaveolens</i>	Lamiacées			
<i>Prunella vulgaris</i>	Lamiacées			
<i>Melissa officinalis</i>	Lamiacées			
<i>Origanum vulgare</i>	Lamiacées		1	4
<i>Malva sylvestris</i>	Malvacées			
<i>Alcea rosea</i>	Malvacées	Anthropogène	1	2
<i>Ficus carica</i>	Moracées		1	1
<i>Epilobium tetragonum</i>	Onagracées		1	1
<i>Oxalis corniculata</i>	Oxalidacées		1	1
<i>Chelidonium majus</i>	Papavéracées			
<i>Papaver rhoeas</i>	Papavéracées		1	2
<i>Phytolacca americana</i>	Phytolaccacées	Nord-américain	1	1
<i>Cymbalaria muralis</i>	Plantaginacées			
<i>Plantago coronopus</i>	Plantaginacées			
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantaginacées			
<i>Plantago major</i>	Plantaginacées			
<i>Veronica arvensis</i>	Plantaginacées			
<i>Veronica persica</i>	Plantaginacées		1	6
<i>Bromus racemosus</i>	Poacées			
<i>Agrostis capillaris</i>	Poacées			
<i>Agrostis stolonifera</i>	Poacées			
<i>Alopecurus pratensis</i>	Poacées			
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Poacées			
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Poacées			
<i>Avena fatua</i>	Poacées			
<i>Bromus hordeaceus</i>	Poacées			
<i>Bromus sterilis</i>	Poacées			
<i>Catapodium rigidum</i>	Poacées			
<i>Cynodon dactylon</i>	Poacées			
<i>Cynosurus cristatus</i>	Poacées			
<i>Dactylis glomerata</i>	Poacées			
<i>Festuca arundinacea</i>	Poacées			
<i>Festuca gr. rubra</i>	Poacées			
<i>Hainardia cylindrica</i>	Poacées			
<i>Holcus lanatus</i>	Poacées			
<i>Hordeum murinum</i>	Poacées			

Nom scientifique	Famille	Origine exotique?	Nbr familles	Nbr espèces
<i>Hordeum secalinum</i>	Poacées			
<i>Lolium multiflorum</i>	Poacées			
<i>Lolium perenne</i>	Poacées			
<i>Poa annua</i>	Poacées			
<i>Poa trivialis</i>	Poacées			
<i>Parapholis incurva</i>	Poacées			
<i>Vulpia myuros</i>	Poacées			
<i>Sporobolus indicus</i>	Poacées			
<i>Eragrostis minor</i>	Poacées			
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Poacées			
<i>Elytrigia repens</i>	Poacées			
<i>Phleum pratense</i>	Poacées		1	30
<i>Rumex crispus</i>	Polygonacées			
<i>Rumex obtusifolius</i>	Polygonacées			
<i>Rumex sanguineus</i>	Polygonacées			
<i>Polygonum aviculare</i>	Polygonacées		1	4
<i>Anagallis arvensis</i>	Primulacées		1	1
<i>Ranunculus bulbosus</i>	Renonculacées			
<i>Ranunculus repens</i>	Renonculacées			
<i>Ranunculus acris</i>	Renonculacées		1	3
<i>Potentilla reptans</i>	Rosacées			
<i>Poterium sanguisorba</i>	Rosacées			
<i>Duchesnea indica</i>	Rosacées	Sud-asiatique		
<i>Prunus spinosa</i>	Rosacées		1	4
<i>Galium aparine</i>	Rubiacees			
<i>Galium murale</i>	Rubiacees			
<i>Sherardia arvensis</i>	Rubiacees		1	3
<i>Saxifraga tridactylites</i>	Saxifragacées		1	1
<i>Buddleja davidii</i>	Scrophulariacées	Chinois		
<i>Scrophularia auriculata</i>	Scrophulariacées			
<i>Linaria vulgaris</i>	Scrophulariacées		1	3
<i>Solanum dulcamara</i>	Solanacées			
<i>Datura stramonium</i>	Solanacées	Néotropical		
<i>Solanum nigrum</i>	Solanacées		1	3
<i>Parietaria judaica</i>	Urticacées			
<i>Urtica dioica</i>	Urticacées		1	2
<i>Verbena officinalis</i>	Verbénacées		1	1
<i>Vitis vinifera</i>	Vitacées		1	1
TOTAL			39	155

	Espèce trouvée en 2016
	Espèce trouvée en 2017